

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date d'émission de la fiche: 2018-03-05



Section 1. Identification

Nom du produit : **QUAT-10** **Code** : **3129**

Description du produit : **Désinfectant assainisseur sans rinçage désodorisant virucide fongicide**

Restrictions d'utilisation : Pour usage professionnel uniquement.

Fournisseur/Fabricant : **LABORATOIRES CHOISY LTÉE** **Téléphone d'urgence** : **Centre antipoison du Québec:**
390, boul. St-Laurent Est (Service 24 heures) -Québec: 800-463-5060 (aucuns frais)
Louiseville (Québec) -Tous les autres endroits: 418-656-8090
CANADA J5V 2L7 info@choisy.com / www.choisy.com **CANUTECH**: 613-996-6666 (à frais virés)

Section 2. Identification des dangers

Classification du produit : Ce produit est un désinfectant homologué et est exempté du SIMDUT. Pour plus d'information, voir l'étiquette du produit.

Pictogrammes de danger :

Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : Provoque une sévère irritation des yeux.
Provoque une irritation cutanée.
Nocif en cas d'ingestion.

Conseils de prudence

- Généralités** : Lire l'étiquette avant utilisation. Tenir hors de portée des enfants. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
- Prévention** : Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage. Se laver les mains soigneusement après manipulation.
- Intervention** : EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- Stockage** : Non applicable.
- Élimination** : Éliminer le contenu et le récipient dans une installation d'élimination des déchets, conformément à la réglementation locale, régionale et nationale.
- Autres dangers** : Aucun connu.

Section 3. Composition/information sur les ingrédients

Substance/préparation : Mélange

Ingrédients dangereux

- Chlorure d'alkyl(C12-C18) (I) N,N-diméthyl-N-benzylammonium et (II) diméthyléthylbenzylammonium

Numéro CAS

(I) 68391-01-5 (II) 68956-79-6

Concentration %

5 - 10

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

Section 4. Premiers soins

- Contact avec les yeux** : Consulter un médecin immédiatement. Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes.
- Contact avec la peau** : Consulter un médecin immédiatement. Rincer la peau contaminée avec beaucoup d'eau. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes.
- Inhalation** : Consulter un médecin immédiatement. Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène.



- Ingestion** : Consulter un médecin immédiatement. Laver la bouche avec de l'eau. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical.
- Avis au médecin** : Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

Consultez la section 11 pour obtenir de l'information plus détaillée sur les effets sur la santé et les symptômes possibles.

Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés : Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.

Dangers spécifiques du produit

Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater.

Produit de décomposition thermique dangereux : Aucune donnée spécifique.

Conseils pour les pompiers

En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.

Équipement de protection spécial pour les pompiers : Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Éviter de respirer les vapeurs ou les aérosols. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle approprié.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

Section 7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas ingérer. Éviter de respirer les vapeurs ou les aérosols. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Si au cours d'une utilisation normale, la substance présente un danger respiratoire, une ventilation adéquate ou le port d'un appareil respiratoire est obligatoire. Manipuler avec soin, éviter les éclaboussures.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés.

Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Ingrédients dangereux

Aucune valeur de limite d'exposition connue.

Numéro CAS

Valeurs limites d'exposition

Contrôles d'ingénierie appropriés

S'assurer que la ventilation est appropriée s'il y a un risque de formation d'aérosol ou d'accumulation de vapeur.

Équipement de protection individuelle

Yeux/visage : Porter des lunettes de protection contre les éclaboussures chimiques.

Mains : Porter des gants imperméables et résistants aux produits chimiques.

Respiratoire : Les manipulations usuelles ne requièrent pas le port d'équipement de protection respiratoire.

Autre : Non applicable.

Mesures d'hygiène : Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé.

Consignes pour produit dilué: L'information contenue dans ce document concerne le produit concentré tel que vendu. En dilution d'usage recommandée, les risques inhérents à ce produit sont fortement réduits. Les mesures de prévention peuvent donc être adaptées selon le jugement de l'employeur en fonction de l'expérience et/ou du niveau d'exposition des travailleurs.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

| | | | |
|---|---|----------------------|-----------------------------------|
| pH | : 6.5 à 8.5 | État physique | : Liquide. [Liquide transparent.] |
| Densité relative | : 0.99 à 0.995 | Couleur | : Bleu. |
| Seuil olfactif | : Non disponible. | Odeur | : Caractéristique. |
| Point d'ébullition | : 100°C | | |
| Point de fusion/congélation | : <0°C | | |
| Tension de vapeur | : Non disponible. | | |
| Densité de vapeur | : >1 [Air = 1] | | |
| Volatilité | : Non disponible. | | |
| Solubilité | : Facilement soluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude. | | |
| Point d'éclair | : Vase clos: >93.3°C [Pensky-Martens, vase clos.] [Le produit n'entretient pas une combustion.] | | |
| Viscosité | : Non disponible. | | |
| Taux d'évaporation | : Non disponible. | | |
| Inflammabilité (solides et gaz) | : Non disponible. | | |
| Limites d'inflammabilité | : Non disponible. | | |
| Coefficient de partage n-octanol/eau | : Le produit est beaucoup plus soluble dans l'eau. | | |
| Température d'auto-inflammation | : Non disponible. | | |
| Température de décomposition | : Non disponible. | | |

Section 10. Stabilité et réactivité

| | |
|--|--|
| Réactivité | : Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients. |
| Stabilité chimique | : Le produit est stable. |
| Risque de réactions dangereuses | : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit. |
| Conditions à éviter | : Aucune donnée spécifique. |
| Matériaux incompatibles | : Aucune donnée spécifique. |
| Produits de décomposition dangereux | : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître. |

Section 11. Données toxicologiques

Voies d'exposition probables : Non disponible.

Effets aigus potentiels sur la santé

| | |
|------------------------------|--|
| Contact avec les yeux | : Provoque de graves lésions des yeux. |
| Contact avec la peau | : Provoque une irritation cutanée. |
| Inhalation | : L'inhalation de gouttelettes en suspension dans l'air ou d'aérosols peut provoquer une irritation des voies respiratoires. |
| Ingestion | : Peut causer des brûlures à la bouche, à la gorge et à l'estomac. |

Symptômes potentiels correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

| | |
|------------------------------|--|
| Contact avec les yeux | : Douleur, larmoiement, rougeur |
| Contact avec la peau | : Douleur ou irritation, rougeur, la formation d'ampoules peut éventuellement apparaître |
| Inhalation | : irritation des voies respiratoires, toux |
| Ingestion | : Douleurs stomacales |

Effets chroniques potentiels sur la santé

| | |
|-----------------------------------|---|
| Effets cancérigènes | : Aucun effet important ou danger critique connu. |
| Effets mutagènes | : Aucun effet important ou danger critique connu. |
| Effets tératogènes | : Aucun effet important ou danger critique connu. |
| Effets sur la reproduction | : Aucun effet important ou danger critique connu. |
| Sensibilisant | : Aucun effet important ou danger critique connu. |

Valeurs numériques de toxicité

| Nom du produit ou de l'ingrédient | Espèces | Résultat | Dosage |
|---|----------------|-----------------|---------------|
| - Chlorure d'alkyl(C12-C18) (I) N,N-diméthyl-N-benzylammonium et (II) diméthyléthylbenzylammonium | Rat | DL50 Orale | 500 mg/kg |

Section 12. Données écologiques

Écotoxicité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Écotoxicité en milieu aquatique:

| Nom du produit ou de l'ingrédient | Résultat | Espèces | Exposition |
|---|-----------------------|------------------|------------|
| - Chlorure d'alkyl(C12-C18) (I) N,N-diméthyl-N-benzylammonium et (II) diméthyléthylbenzylammonium | Aiguë CL50 0.0058 ppm | Daphnie | 48 heures |
| | Aiguë CL50 0.93 ppm | Poisson - Truite | 96 heures |

Persistance et dégradation

Non disponible.

Section 13. Données sur l'élimination

Manutention et élimination des déchets

Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Il faut prendre des précautions lors de la manipulation de contenants vides qui n'ont pas été nettoyés ou rincés. Les contenants vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

Section 14. Informations relatives au transport

| Info. sur la rég. | # ONU | Désignation officielle de transport | Classes | GE* | Étiquette | Autres informations |
|-------------------|--------|--|---------|-----|-----------|---|
| Classe TMD | UN1903 | DÉSINFECTANT LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (Composé d'amines quaternaires en solution) | 8 | III | | Remarques Quantité limitée lorsque 5L ou moins. |

GE* : Groupe d'emballage / Packing Group

Transport avec les utilisateurs locaux : toujours transporter dans des conditionnements qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de déversement accidentel.

Section 15. Informations sur la réglementation

La classification de ce produit et la FDS ont été élaborées conformément au Règlement sur les Produits Dangereux (RPD) en vigueur au Canada. Ce produit étant un mélange pour lequel il n'existe pas de données spécifiques concernant les effets sur la santé, les risques ont été évalués en fonction des propriétés physico-chimiques du produit et de sa composition et peuvent être surestimés.

Contact alimentaire : Non disponible.

LIS; Liste Intérieure des Substances Canadienne : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Section 16. Autres informations

Date d'édition : 2018-03-05

Version : 1

Avis au lecteur

L'information fournie sur cette Fiche de Données de Sécurité a été compilée à partir de notre expérience et des données présentées dans des publications techniques variées. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances actuelles relatives au produit concerné. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de vérifier la valeur de cette information pour l'adoption des mesures de sécurité requises. Nous nous réservons le droit de réviser les Fiches de Données de Sécurité du produit au fur et à mesure qu'une nouvelle information technique nous est communiquée. L'utilisateur a la responsabilité de contacter la compagnie pour s'assurer que la Fiche de Données de Sécurité qu'il possède est la dernière publiée.

Préparé par : Le département de recherche et développement de Laboratoires Choisy Itée

Tél.: 819-228-5564